

REGLEMENT INTERIEUR

1^{er} Tournoi de mai du Cercle d'Echecs d'Erstein

Article 1 : Organisation

Le Club d'Echecs de Erstein organise son 1^{er} tournoi rapide réservé aux Petits-Poussins, Poussins et Pupilles, le 25 mai 2024 au musée Würth d'Erstein. Ce tournoi est limité aux 60 premiers inscrits.

Les participants doivent disposer au moins d'une licence B en cours de validité pour la saison 2023-2024.

Le tournoi se déroulera en 5 rondes à la cadence 12 minutes + 4 secondes par coup.

Les résultats du tournoi seront comptabilisés (homologations n° 63217) pour le classement Elo rapide FIDE de juin 2024.

Article 2 : Règles

Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. entrées en application le 1er janvier 2023.

L'article A.5 spécifique au jeu en cadence rapide s'applique pendant l'ensemble de la manifestation

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leur droit d'inscription.

Les retardataires pourront être appariés à la ronde 2 uniquement avec accord de l'organisateur et de l'arbitre.

Forfait : Toutes les pendules seront lancées au début de chaque ronde, si un joueur est absent, il sera déclaré forfait dès lors que le temps disponible sur sa pendule sera arrivé à zéro. En l'absence d'explication valable de sa part il sera éliminé du tournoi.

Erreur : Les joueurs ont la responsabilité de vérifier leurs résultats, toute erreur de score devra être signalée à l'arbitre avant la fin de la ronde suivante sous peine d'être maintenue pour le classement final.

Article 3 : Horaires et lieu de jeu

Lieu : Musée WURTH, ZI OUEST, Rue Georges Besse, 67150 Erstein

Pointage : de 13h à 13h45

Horaires des rondes : 14h00 – 14h40 – 15h20 – 16h00 – 16h40

Remise des prix vers 17h15

Article 4 : Prix et inscriptions

La participation à ce tournoi est de 2€ par joueur.

Répartition des Prix : prix pour les 3 premiers de chaque catégorie et médailles pour tous les participants. Les prix seront distribués au classement exclusivement en fonction du départage.

L'absence à la remise des prix implique la renonciation à toute récompense éventuelle

REGLEMENT INTERIEUR

1^{er} Tournoi de mai du Cercle d'Echecs d'Erstein

Article 5 : Départages

Le départage des ex-aequo se fait de la manière suivante : au buchholz tronqué, au cumulatif et enfin la performance.

Article 6 : Conduite des joueurs

Un joueur ne peut quitter l'espace de jeu sans la permission d'un des arbitres et n'est pas autorisé à parler de sa partie en cours.

Dans la salle de jeu, les appareils électroniques doivent être maintenus en position silencieuse. La perte de la partie sera déclarée pour tout joueur qui, pendant sa partie, sera surpris à utiliser un appareil de communication ou tout joueur possédant sur lui un appareil électronique qui produira le moindre son. Il est de plus strictement interdit de sortir de la zone de jeu avec un appareil électronique si votre partie est en cours.

Article 7 : Contrôle anti-triche

Tout joueur soupçonné de tricherie devra se conformer aux directives de l'arbitre. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur Juridique si les faits de tricherie sont avérés.

Article 8 : Arbitrage

L'arbitre principal du tournoi est Madame Cécile Schlotter (Arbitre AFO2)

Elle sera assistée par Jérôme FELDER, arbitre stagiaire

Tous les joueurs s'engagent, du simple fait de leur participation à respecter ce présent règlement.

L'Organisateur : Jérôme Felder

Arbitre Principal : Cécile Schlotter